

Exercice de votre droit d'opposition, d'accès et de rectification

Votre participation est libre et volontaire. Vous pouvez à tout moment décider de l'arrêter. Pour exercer votre droit d'opposition, ainsi que vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant ou de limitation de leur traitement, adressez votre demande - accompagnée de la copie d'une pièce d'identité* - par courriel à : dpo@santepubliquefrance.fr ou par courrier signé à : Santé publique France - DPO - 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex

* La justification préalable de l'identité du demandeur est une obligation légale : elle permet de s'assurer que seule la personne concernée dispose de ses données et en particulier accède aux données qu'elle nous a confiées.

Plus d'informations

Numéro vert : 0 800 942 590

(service et appel gratuit / du lundi au vendredi : 9h00-18h00 ; le samedi : 10h00-16h00)

www.sante-post-incendie-76.fr : le site dédié à l'étude

Mairie de votre commune, votre médecin, votre pharmacien

www.santepubliquefrance.fr avec des informations sur les autres études du dispositif Santé Post Incendie 76

AOÛT - SEPTEMBRE

UNE ÉTUDE À L'ÉCOUTE DE VOTRE SANTÉ

Incendie industriel du 26 septembre 2019

Votre
participation
est essentielle

Santé Post Incendie 76

Santé publique France mène une étude sur la santé et la qualité de vie des habitants des communes concernées par l'incendie des entrepôts de **Lubrizol et de NL Logistique**. Elle fait partie d'un ensemble d'études scientifiques mis en place par Santé publique France pour évaluer l'impact sanitaire de cet accident industriel : le dispositif « Santé Post Incendie 76 ».



Santé Post Incendie 76

Quels sont les objectifs de l'étude ?

Santé publique France a pour mission d'évaluer l'impact sur la santé physique et mentale des personnes qui ont pu être exposées à l'accident industriel. Cette étude va s'intéresser aux **symptômes et problèmes de santé que vous avez pu ressentir**, à **vos accès à l'information** pendant l'accident, ainsi qu'à **vos santé et votre qualité de vie actuelles**. Cette enquête de santé va être menée auprès d'un échantillon représentatif d'habitants des communes touchées par l'accident. Pour comparer et interpréter les résultats obtenus, l'étude est aussi réalisée dans une zone témoin située au Havre et ses environs.

Pourquoi cette étude ?

L'ampleur de l'incendie des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique et ses conséquences potentielles pour la santé justifient de mettre en place des réponses en termes d'études de santé, au-delà des études et données environnementales. Dans ce cadre, Santé publique France a été missionné par la Direction Générale de la santé pour évaluer l'impact sanitaire. De nombreux habitants et travailleurs de Rouen et ses environs ont pu être exposés aux bruits de l'incendie et des explosions, à la vision des flammes et du panache de fumées, à des odeurs désagréables, à des suies, à des débris de fibrociment, à des substances chimiques, au stress et à l'inquiétude, etc. Les résultats de l'étude permettront de **mieux connaître les conséquences sanitaires de cet accident industriel**.

Qui participe à la conception de cette étude ?

Les études du dispositif Santé Post Incendie 76 sont discutées au sein du **Groupe Santé**, composé d'associations locales, de professionnels de santé et d'élus de la région. Cette concertation permet d'adapter les travaux réalisés aux préoccupations de la population et de tenir compte du contexte local. Les études bénéficient également des conseils d'un **Comité d'appui thématique**. Mis en place au niveau national, ce comité indépendant est constitué de spécialistes de plusieurs disciplines scientifiques : épidémiologie, toxicologie, pathologie professionnelle, sociologie, etc.

Comment se passe l'étude ?

Une étape préparatoire

Une pré-enquête a été menée au mois de février 2020 dans 4 communes : Le Petit-Quevilly, Bois-Guillaume, Préaux et Buchy. Son but était d'ajuster le questionnaire de l'étude de santé en identifiant les sujets d'inquiétude et les attentes des personnes concernées par l'accident.

L'étude de santé et de qualité de vie

La collecte des données de l'étude est prévue en août et septembre 2020. L'étude s'adresse aux habitants des communes de Seine-Maritime qui ont été exposées à l'incendie. Elle est menée auprès de 4 000 adultes et de 1 200 enfants qui ont été tirés au sort, comme vous.

Il est possible de répondre à l'enquête de deux manières. En ligne, sur le site Internet www.sante-post-incendie-76.fr et à l'aide du mot de passe qui vous a été envoyé, ou par téléphone. Un enquêteur de la société d'études Ipsos prendra contact avec vous. Vous pouvez également convenir d'un rendez-vous sur le site Internet de l'étude ou en appelant le n° vert. Le questionnaire dure environ 30 minutes. Toutes les données recueillies seront analysées de façon anonyme. Tous les résultats de l'étude seront rendus publics.

Nous vous remercions par avance pour votre participation. Toutes vos réponses seront utiles pour améliorer les connaissances concernant les conséquences sanitaires de cet incendie.

Qui organise cette étude ?

Santé publique France est une agence publique nationale qui a pour mission la surveillance de la santé des populations, la promotion de la santé et la réponse aux crises sanitaires.